

reprise d'anciennete au sein de la mairie de paris

Par duf, le 05/09/2009 à 12:29

je suis un ancien militaire ayans accompli 21 ans de carriere j'ai deminssionne suite a la reussite aux test d'eboueur a la mairie de paris.je voudrais savoir si je peux recuperer les 3/4 des annees de service accompli au sein du ministere de la defense. la drh de paris me dis que ce n'est pas possible dans le corps des eboueurs .

cela me semble etonnant de perdre toutes ces annees alors que je passe d'eune administration a une autre merci de votre reponse